



Dispositif
d'Appui Technique
pour l'Accès aux Soins
et l'Accompagnement des Migrants

LE DROIT À LA SANTÉ DES EXILÉS... ...ATTAQUÉ DE TOUTES PARTS !



L'AME EN DANGER

L'Aide Médicale de l'Etat, dispositif qui permet aux personnes étrangères en situation administrative irrégulière d'accéder aux soins, est gravement menacée dans le cadre de l'examen au Parlement du projet de loi asile et immigration. Or, une suppression de l'AME aurait des conséquences graves sur la santé individuelle des personnes concernées, ainsi que sur la santé publique. Elle déstabiliserait l'organisation de notre système de soin, déjà fragilisé, et aggraverait ses difficultés financières. Et surtout, elle représenterait une atteinte au droit à la santé pour tous.



Pour en savoir + sur les enjeux liés à l'AME

- Retrouver [ICI](#) un "doc argumentaire" réalisé par l'ODSE ainsi qu'une version "infographie récap".
- Retrouver [ICI](#) la tribune du journal Le Monde signée par 3 500 professionnels de santé

LES RDV SANTÉ DE L'OFII

Avec le « plan vulnérabilité » de mai 2021, le Ministère de l'Intérieur s'est retrouvé en charge de mettre en place des "rdv santé" systématiques dans les 4 mois suivant l'arrivée en France des étrangers primo-arrivants. Confiés à l'OFII, ces "rdv santé" sont présentés comme un nouvel acquis en matière de santé pour les publics migrants.

Mais, à y regarder de plus près, ces rdv santé posent différents problèmes :

- En théorie : parce que cela génère un conflit d'intérêt dans le rôle de l'OFII, entre médecine de prévention et médecine de contrôle et parce que cela questionne sur le sujet du consentement aux soins.
- En pratique : parce que les conditions de réalisation de ces RDV santé ne sont absolument pas satisfaisantes et qu'ils sont organisés sans coordination avec les dispositifs préexistants.



Pour en savoir + sur les enjeux liés à ces RDS OFII

Retrouver [ICI](#) un "doc argumentaire" réalisé par l'ODSE ainsi qu'une version "infographie récap"



PLACE PROPRE POUR LES JO PARIS 2024

Dans la perspective de "désengorger" l'Île-de-France, notamment en vue de la préparation des JO de Paris 2024, a été instauré un système d'évacuation des migrants vers les régions.

Via un système de "sas d'accueil", les personnes sont alors orientées sans considération de leur situation administrative, familiale et de santé. Cela se fait également au détriment des personnes préalablement accueillis sur ces hébergements (et mis dehors pour accueillir les migrants orientés depuis l'IdF) et sans considération des capacités locales de prise en charge sanitaire.

Retrouver [ICI](#) la lettre ouverte du collectif "Le revers de la médaille" et [ICI](#) la prise de position de l'URIOPS IdF sur ce sujet